

FRONTLINE® Combo Chien XL : Composition qualitative et quantitative Une pipette de 4,02 ml contient: Substances actives: Fipronil 402,00 mg. (S)-méthoprène 361,80 mg. Excipients, dont: Butylhydroxyanisole (E320) 0,80 mg et Butylhydroxytoluène (E321) 0,40 mg. Forme pharmaceutique Solution pour spot-on. Solution claire ambrée. Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles Chez les chiens de plus de 40 kg de poids corporel : A utiliser contre les infestations par les puces seules ou les infestations mixtes par les puces et les tiques et/ou les poux broyeurs : - Traitement de l'infestation par les puces (*Ctenocephalides* spp.). L'efficacité insecticide contre les nouvelles infestations par les puces adultes persiste pendant 8 semaines. Prévention de la multiplication des puces par inhibition du développement des œufs (activité ovicide) et des larves et pupes (activité larvicide) issues des œufs pondus par les puces adultes pendant 8 semaines après application. - Traitement de l'infestation par les tiques (*Ixodes ricinus*, *Dermacentor variabilis*, *Dermacentor reticulatus*, *Rhipicephalus sanguineus*). Le produit a une efficacité acaricide contre les tiques qui persiste jusqu'à 4 semaines. - Traitement de l'infestation par les poux broyeurs (*Trichodectes canis*). Le médicament peut être intégré dans un programme de traitement de la Dermatite par Allergie aux Piqûres de Puces (DAPP). Posologie La dose minimale recommandée est de 6,7 mg de fipronil et de 6 mg de (S)-méthoprène par kg de poids corporel, en une application cutanée, soit une pipette de 4,02 ml pour un chien pesant plus de 40 kg. En l'absence de données de tolérance, l'intervalle minimum de traitement est de 4 semaines. Contre-indications En l'absence de données disponibles, ne pas traiter les chiots de moins de 8 semaines. Ne pas utiliser chez les lapins, car des effets secondaires parfois létaux peuvent avoir lieu. En l'absence d'étude, l'utilisation du produit n'est pas recommandée pour les espèces non cibles.

Ne pas utiliser chez les animaux malades (par exemple : maladies systémiques, fièvre) ou convalescents. Ce produit a été spécialement développé pour les chiens. Ne pas utiliser chez les chats et les furets car cela peut conduire à un surdosage. Précautions particulières d'emploi chez l'animal Il est important de veiller à appliquer le produit sur une zone où l'animal ne peut pas se lécher et à veiller à ce que les animaux ne se lèchent pas entre eux. Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux Ce produit peut provoquer une irritation des muqueuses, de la peau et des yeux. Donc éviter le contact du produit avec la bouche, la peau et les yeux. Les animaux ou les utilisateurs ayant une hypersensibilité connue aux insecticides ou à l'alcool devraient éviter le contact avec le médicament. Eviter le contact du contenu avec les doigts. Si cela se produit, se laver les mains avec de l'eau et du savon. En cas d'exposition accidentelle avec les yeux, rincer à l'eau pure avec soin. Se laver les mains après utilisation. Ne pas manipuler les animaux traités et ne pas autoriser les enfants à jouer avec les animaux traités jusqu'à ce que le site d'application soit sec. Il est donc recommandé que les animaux ne soient pas traités dans la journée mais plutôt en début de soirée, et que les animaux récemment traités ne soient pas autorisés à dormir avec les propriétaires, surtout les enfants. Ne pas fumer, boire ou manger pendant l'application. Effets indésirables (fréquence et gravité) Parmi les effets secondaires très rarement suspectés, des réactions cutanées transitoires au niveau du site d'application (décoloration de la peau, perte de poils, démangeaison, rougeur localisées) ainsi que des démangeaisons ou une perte de poils généralisés ont été rapportés. Une salivation excessive, des signes nerveux réversibles (augmentation de la sensibilité à la stimulation, abattement, autres signes nerveux) ou des vomissements ont aussi été observés après utilisation. En cas de léchage, une brève période de salivation excessive due principalement à la nature de l'excipient peut être observée. Ne pas surdoser. Temps d'attente Sans objet. Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché MERIAL - 29 avenue

Tony Garnier - F-69007 LYON. Présentations Pipette à embout sécable de 4,02 ml
FR/V/8787746 7/2003. Plaquette thermoformée de 1 pipette. Boîte de 1 ou 2 plaquette
thermoformée de 3 pipettes. Boîte de 1 plaquette thermoformée de 4 pipettes. Date A.M.M.
23/01/03. Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées. Classement du
médicament en matière de délivrance
Sans objet. Usage vétérinaire.